

Élections du Québec 2026

Dans le cadre de la campagne électorale de 2026 au Québec, le Regroupement des organismes communautaires de la région 03 (ROC 03) a fait parvenir quelques questions aux cinq partis politiques représentés à l'Assemblée nationale du Québec et présentant des candidat.e.s dans la région. Les questions portaient sur des enjeux importants pour l'action communautaire autonome (ACA) et visaient à connaître les visions et les engagements proposés par chacun des partis à l'égard de ces enjeux.

Le ROC 03 a reçu des réponses du Parti conservateur du Québec (PCQ), du Parti libéral du Québec (PLQ), du Parti Québécois (PQ) et de Québec solidaire (QS). Les réponses reçues sont reproduites intégralement, sans correction ni modification de leur contenu.

• • •

Démocratie

? **Quelles mesures concrètes votre parti mettra-t-il en œuvre pour assurer des consultations publiques réellement inclusives et accessibles (avec des délais raisonnables, des modalités simples et transparentes et une représentation diversifiée des acteur.rice.s de la société civile) afin que leur participation soit pertinente et déterminante dans l'élaboration des politiques et des lois?**

Réponses des partis :



« Au cours de son mandat dans l'opposition, le PLQ a régulièrement revendiqué des commissions parlementaires plus étoffées et plus transparentes, et ce en raison des cours délais et de la précipitation de la CAQ pour faire adopter ses projets de loi. Donc le parti libéral a lui-même goûté à ce traitement escamoté de la démocratie par la CAQ. Le comté de Jean Lesage est un comté où l'implication citoyenne est remarquable. La volonté affirmée du parti libéral de décentraliser les décisions va dans le sens de donner plus de pouvoir aux personnes qui vivent directement avec les situations problématiques. »



« L'inclusion des citoyens et citoyennes ainsi que des acteurs et actrices de la société civile dans la prise de décisions guideront l'action d'un gouvernement solidaire, notamment lors de l'élaboration et des consultations des projets de loi.

De plus, le programme de Québec solidaire propose plusieurs mesures visant à accroître la participation des Québécois et Québécoises dans la prise de décisions importantes :

- une démarche d'indépendance inclusive, axée sur une procédure d'assemblée citoyenne constituante ;

Élections du Québec 2026

- des États généraux sur l'éducation, dont les principales recommandations seront mises en oeuvre ;
- la tenue de référendums d'initiative populaire, pour donner une voix forte aux citoyennes et citoyens entre les moments électoraux prédéterminés ;
- la délégation aux instances de gouvernance locale et régionale les pouvoirs et les moyens nécessaires pour évaluer l'acceptabilité de projets à forte intensité énergétique et hydrique et pour faire des recommandations concernant les projets qui ne génèrent pas de bénéfices sociaux, régionaux ou environnementaux clairs.

Enfin, Québec solidaire appuie l'idée du CMCEL de rendre obligatoire la mise en place d'un office de consultation publique indépendant, ou d'un mécanisme équivalent, dans les grandes municipalités et les MRC du Québec. »



« Dans un contexte où la confiance envers les institutions publiques est mise à l'épreuve partout dans les démocraties occidentales, le Québec doit poursuivre ses efforts afin de préserver le lien de confiance entre les citoyens et ceux qui les représentent.

Nos institutions doivent être à la hauteur des défis d'aujourd'hui : une participation citoyenne accrue, un multipartisme désormais bien ancré, une gouvernance plus transparente et une prise de décision publique davantage fondée sur des données indépendantes et vérifiables.

La vitalité de notre démocratie repose sur des règles du jeu équitables, des institutions crédibles et une culture politique fondée sur l'intérêt général. Il nous appartient donc de poursuivre le travail de modernisation de nos institutions afin qu'elles demeurent efficaces, exemplaires et adaptées aux réalités du XXI^e siècle.

Parce qu'une démocratie forte ne se satisfait jamais du statu quo, nous nous engageons à poursuivre son amélioration pour les générations actuelles et futures.

Nous voulons renforcer la qualité de nos institutions démocratiques.

Notre chef, Paul St-Pierre Plamondon, a par exemple annoncé que sous un gouvernement du Parti Québécois, le gouvernement ne pourra plus engager de fonds publics ni annoncer de nouvelles dépenses gouvernementales durant la période estivale précédant une élection générale. Il devra s'en tenir à soumettre aux électeurs ses engagements pour la prochaine législature, comme le font tous les autres partis. C'est une mesure simple qui améliorera la confiance qu'on peut avoir dans la politique, question de ne pas se sentir comme de la marchandise électorale. »

Élections du Québec 2026



La Parti conservateur du Québec ne s'est pas prononcé sur cette question.



La Coalition Avenir Québec n'a pas répondu à nos questions.

Élections du Québec 2026

Accès à l'information et transparence

? Quelles mesures concrètes votre parti mettra-t-il en place pour garantir une transparence réelle et un accès simplifié à l'information publique, notamment aux données sur la distribution des fonds publics (subventions et appels de projets)?

Réponses des partis :



« La première preuve concrète se trouve dans le fait que le parti libéral a présenté son cadre financier de façon transparente et réaliste, même si ce cadre financier n'est aucunement électoraliste. Il faut cesser les mesures irréalistes et électoralistes qui coûtent des centaines de millions et qui ne respectent pas l'intelligence des citoyens. Pour le parti libéral, cette transparence auprès des citoyens doit être un devoir pour obtenir leur confiance. »



« Un gouvernement solidaire améliorera la transparence de l'État en mettant à jour la Loi sur l'accès à l'information. Il donnera un accès réel à l'information gouvernementale, notamment aux contrats publics et aux études et recherches réalisées avec des fonds publics, et protégera les lanceurs d'alerte. La dernière réforme s'est limitée à moderniser le cadre de protection des renseignements personnels. »



« Chaque fois que le Parti Québécois a été élu, il a fait le ménage dans les mœurs électorales pour qu'on ait une vraie démocratie. Nous le ferons à nouveau si les Québécois nous accordent leur confiance.

L'assainissement des mœurs politiques est un des héritages les plus importants de notre formation politique. Tout comme René Lévesque l'avait fait dans plusieurs sphères de l'administration publique, un gouvernement du Parti Québécois sera plus transparent dans les décisions de l'État québécois.

En avril 2026, le Parti Québécois a pris l'engagement que s'il forme le gouvernement, il sera un gouvernement résolument plus transparent que celui de la CAQ.

Élections du Québec 2026

Nous avons annoncé que nous rendrons publics plusieurs documents cachés par le gouvernement de la Coalition Avenir Québec. Voir le communiqué pour la liste complète : <https://pq.org/nouvelles/transparence-du-gouvernement-le-parti-quebecois-rendra-publics-les-documents-que-la-caq-a-refuse-de-devoiler/>

Nous avons aussi pris l'engagement de réformer la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Cette loi est un legs important du gouvernement Lévesque. Bien qu'elle ait été revue pour renforcer la protection des renseignements personnels, on doit maintenant la moderniser pour améliorer la transparence de nos institutions. Ceci est essentiel pour éviter, comme on l'a trop souvent vu, que le déni d'accès ou les documents caviardés deviennent la norme, particulièrement lorsque les enjeux concernent des informations, des politiques, des décisions ou des dépenses importantes pour les Québécois. Il en va de la confiance des citoyens en nos institutions. »



Le Parti conservateur du Québec ne s'est pas prononcé sur cette question.



La Coalition Avenir Québec n'a pas répondu à nos questions.

Santé Québec



Comment voyez-vous le rôle des organismes communautaires dans l'amélioration de l'offre de soutien et de services en santé et services sociaux, sachant qu'ils ne sont pas partie prenante du réseau public et qu'ils sont autonomes?

Réponses des partis :



« Le parti libéral injectera 250 millions sur quatre ans pour réduire l'itinérance et 700 millions pour soutenir les organismes communautaires. Même si les demandes des organismes communautaires vont bien au-delà de ces montants, plusieurs intervenants ont souligné l'importance d'ajouter des financements à la mission afin de pérenniser le plus possible les budgets de base et permettre aux organismes communautaires de planifier leurs effectifs en fonction des besoins. Le parti libéral travaillera aussi pour faciliter les relations entre les organismes communautaires et le réseau de la santé et déjà plusieurs ententes existent pour améliorer cet aspect mais c'est à intensifier et à simplifier. »



« Pour Québec solidaire, les groupes communautaires sont une partie intégrante du filet social québécois et leur autonomie doit être respectée. C'est pourquoi leur financement à la mission sera garanti et substantiellement bonifié. Les détails financiers seront fournis sous peu, lors de la présentation du cadre financier. »



« Les organismes communautaires agissent en première ligne pour renforcer les services sociaux et de santé. Au Parti Québécois, nous reconnaissons l'importance et le travail essentiel que mènent les organismes communautaires auprès de la population. Il est primordial de reconnaître l'expertise et l'autonomie du milieu communautaire. Lors de la dernière campagne électorale, nous avons d'ailleurs proposé d'augmenter le financement à la mission, au lieu d'exiger une lourde reddition de comptes pour chaque projet. Nous devons laisser aux organismes le temps et la liberté d'accomplir leur mission première : aider la population. Revoir le mode de financement est essentiel. Il faut également s'assurer que le milieu communautaire puisse attirer et retenir des travailleuses et travailleurs en offrant de meilleures conditions de travail. Les défis sont immenses.

Un gouvernement du Parti Québécois augmentera le financement à la mission afin d'assurer une meilleure autonomie du milieu communautaire. »

Élections du Québec 2026



« Les organismes communautaires font partie intégrante de la première ligne en santé. Leurs services sont essentiels pour lutter contre l'itinérance et aider les personnes les plus vulnérables, et doivent être davantage soutenus. Puisque nous accordons une grande importance à ce milieu, nous formerons 125 nouveaux médecins communautaires par année pour y travailler. De plus, les sommes d'argent que nous économiserons grâce à la décentralisation et la débureaucratization du système de santé, de même qu'avec le privé en santé, seront réinvesties prioritairement dans la formation de nouveaux travailleurs sociaux. Aussi, nous diminuerons grandement la paperasse pour nos organismes communautaires en abolissant le financement par projets et en redirigeant l'argent dans le financement par mission. Nous mettrons également fin aux rapports en double. Les organismes pourront se concentrer sur ce qu'ils font le mieux : redonner à leur communauté. »



La Coalition Avenir Québec n'a pas répondu à nos questions.

Filet social



1. Selon votre parti, quelle est la responsabilité de l'État québécois dans le renforcement du filet social?
2. Quelles actions structurantes proposez-vous afin d'agir en amont sur les causes des inégalités et de prévenir les crises plutôt que d'y répondre une fois qu'elles sont installées?

Réponses des partis :



- 1 « Le parti libéral du Québec a affirmé haut et fort son désir de renforcer et de maintenir un système social fort en santé et en éducation notamment. Pour ce faire, la création de richesse notamment avec nos PME doit servir à maintenir des services publics de grande qualité. Un système social fort réduit non seulement les inégalités, mais crée des sociétés plus sécuritaires et plus inclusives. »
- 2 « Le parti libéral avait laissé dans les coffres en 2018, 7 milliards de surplus pour améliorer les services publics. Le gaspillage depuis les huit dernières années a coûté 14 milliards aux contribuables, avec très peu de valeurs ajoutées, puisque nos services publics se sont détériorés. Où est passé cet argent? Pour agir en amont, il faut avoir une gestion responsable des finances publiques, puisque c'est l'argent des citoyens et il faut rapprocher les décisions des vrais décideurs sur le terrain qui ont une connaissance pertinente et juste des besoins. L'exemple de tenir des états généraux en éducation démontre qu'ensemble, nous pourrions non seulement améliorer notre système d'éducation, mais partager notre vision pour les prochaines années. »



- 1 « Pour Québec solidaire, les services sociaux sont plus qu'un simple filet de sécurité : ils sont un levier d'émancipation, une pierre angulaire de l'égalité et de la dignité collective. Chacun·e doit pouvoir compter sur un soutien accessible, humain et adapté à ses besoins, peu importe son âge, son origine, sa condition ou son revenu.

C'est pourquoi Québec solidaire estime qu'il est de la responsabilité de l'État québécois de renforcer ambitieusement les services sociaux, en collaboration avec les travailleuses et travailleurs du milieu et les syndicats qui les représentent, les organismes communautaires et les usagers et usagères. C'est en misant sur la solidarité que nous pourrions bâtir un Québec où personne n'est laissé de côté. »

Élections du Québec 2026

- 2 « Un gouvernement solidaire priorisera la prévention comme moyen d'améliorer la santé et la qualité de vie des gens. Chaque dollar investi en prévention économise six dollars au réseau de la santé. C'est pourquoi un gouvernement solidaire bonifiera substantiellement le budget de la santé publique.

Les investissements en santé publique, en santé mentale, à la DPJ, en lutte contre les dépendances et en réduction des méfaits ainsi que la bonification du soutien aux groupes communautaires seront au premier plan de ce virage vers la prévention.

Les détails de ces engagements financiers seront fournis sous peu, lors de la présentation du cadre financier.

Enfin, les conditions de vie d'une personne affectent directement sa santé. Les mesures proposées par un gouvernement solidaire, notamment les logements sociaux, le salaire minimum et le revenu minimum garanti auront un impact direct sur la prévention des maladies, et donc sur le désengorgement du réseau. »



- 1 « Le Parti Québécois veut s'attaquer aux nombreuses crises sociales qui se sont empirées sous les deux gouvernements de la CAQ : coût de la vie, crise du logement, prix du panier d'épicerie, accès aux soins de santé, places dans les écoles, etc.

Le Parti Québécois va faire de l'itinérance son plus grand chantier social, sa priorité numéro un durant un premier mandat afin de diminuer de 50% l'itinérance au Québec d'ici 2030.

Le Parti Québécois va recentrer l'État sur ses missions fondamentales et redonner confiance à la population envers le gouvernement et dans sa capacité à bien gérer l'argent public. »

- 2 « Nous allons revenir sur la décision électoraliste annoncée par Christine Fréchette, le 25 mai dernier, de diminuer la TVQ sur certains produits en épicerie. Nous investirons plutôt ces 100 millions de dollars par année là où les besoins urgents se trouvent, c'est-à-dire dans des organismes d'aide et de sécurité alimentaire pour aider notamment les jeunes dans les écoles, les familles et les aînés défavorisés.

Nous aiderons les banques alimentaires à répondre à la demande grandissante.

Prévention, CLSC comme porte d'entrée, décentralisation, soins à domicile : Le Parti Québécois mise sur la prévention et des services de proximité, en reprenant le modèle des CLSC comme cliniques multidisciplinaires.

Élections du Québec 2026

La priorité prévention signifie par exemple de s'attaquer à la crise des opioïdes : in gouvernement du Parti Québécois agira pour prioriser l'approche médicale à la crise des opioïdes afin de traiter la toxicomanie, pour resserrer les règles de prescription afin de réduire la surprescription et réduire les risques de dépendance, pour améliorer la prévention et la sensibilisation aux risques et conséquences de la drogue, pour augmenter les ressources en dépendances dans les CLSC et les écoles ainsi que pour améliorer la collaboration entre le réseau de la santé, les organismes communautaires et les écoles. »



- 1 « C'est évident pour le Parti conservateur du Québec que le filet social du Québec doit être maintenu : des soins de santé accessibles à tous, peu importe le niveau de revenu, une éducation gratuite, une redistribution de la richesse. Ce que le PCQ propose de différent des autres partis, c'est plus d'autonomie pour les citoyens en baissant les impôts et les diverses taxes, en permettant aux familles québécoises d'économiser plus de 11 000 \$ en taxes et impôts sur 5 ans, soit plus de 2 200 \$ par année. Les services gouvernementaux essentiels seront maintenus, et les citoyens auront plus d'argent dans leurs poches pour faire face aux aléas de la vie.

Le PCQ veut réformer le modèle bureaucratique québécois. Il est important de garder un fort tissu social, mais de diminuer la bureaucratie, la taxation, l'interventionnisme et les monopoles publics. De cette manière, de meilleurs services seront accessibles aux citoyens pour moins cher. »

- 2 « Prévenir les crises plutôt que les gérer est une ligne directrice de notre plateforme en services sociaux. Une personne vulnérable doit être soutenue lorsqu'elle en a besoin, pas quelques mois plus tard. De plus, la réponse à la précédente question touche également à celle-ci : avec une réforme en profondeur du modèle bureaucratique québécois actuel, en diminuant le nombre de règles, la quantité de paperasse, en faisant confiance à nos travailleurs du terrain, en décentralisant et en ouvrant la porte à la concurrence face aux monopoles publics, toute l'action du gouvernement sera optimisée. Les services deviendront meilleurs et coûteront moins cher. »
-



La Coalition Avenir Québec n'a pas répondu à nos questions.

Régionalisation



1. Sachant que le réseau de la santé et des services sociaux est une entité unique et que la LGSSSS prévoit un principe de subsidiarité, comment votre parti s'assurera-t-il que les pouvoirs soient réellement délégués à l'échelon le mieux placé pour agir?
2. Étant donné la complexité de la gestion du PSOC, les mécanismes du programme déjà bien établis, l'absence d'enjeux majeurs et l'expertise développée dans chacune des régions, votre parti s'engage-t-il à préserver et à renforcer une gouvernance régionale du programme?

Réponses des partis :



1. « Lorsque le parti libéral parle d'efficacité de l'état, de réduction de la bureaucratie, d'amélioration de la performance, c'est à ce principe que l'on répond. En tant que gestionnaire, je devais sans cesse me poser cette question: est-ce que cette décision ou cette problématique est relayée au bon endroit, au bon niveau ? Le problème, c'est que le politique veut trop souvent centraliser les bonnes nouvelles pour se faire du capital politique et décentraliser les problématiques pour s'en laver les mains et identifier des coupables. C'est ce que nous avons vécu depuis les huit dernières années. »
2. « Oui, absolument le parti libéral, lorsqu'il parle de régionalisme, c'est de ça qu'il parle, le pouvoir aux régions, adapté à leur réalité et à leurs besoins spécifiques. »



1. « Un gouvernement solidaire décentralisera une partie des pouvoirs des mégastructures centralisatrices, comme Santé Québec, vers la prise de décision régionale. De plus, il améliorera les conditions de travail du personnel du réseau public pour freiner l'exode des professionnel·les de la santé vers le privé ou vers d'autres provinces. Ce faisant, davantage de personnel sera disponible pour assurer une prise de décision à l'échelon le mieux placé pour agir. »
2. « Oui. En cohérence avec ses visées de décentralisation, Québec solidaire s'engage à préserver et renforcer la gouvernance régionale du PSOC. »



1.« Nous sommes en faveur de la décentralisation de la gestion du réseau.

Concrètement, nous voulons :

- Décentraliser la gestion du réseau de la santé et simplifier les procédures;
- Diminuer la paperasse et les contrôles administratifs pour que nos professionnels passent plus de temps à soigner et moins à remplir des rapports;
- Ramener les prises de décisions au niveau local, en rendant les gestionnaires imputables et redevables aux citoyens;
- Régionaliser et simplifier la prise de décision partout où c'est possible. »

2.« Nous devons laisser aux organismes l'autonomie et les ressources afin d'accomplir leur mission première : offrir des services et aider les gens. Revoir le mode de financement est essentiel. Il faut également s'assurer que le milieu communautaire puisse attirer et retenir des travailleuses et travailleurs en offrant de meilleures conditions de travail.

Un gouvernement du Parti Québécois augmentera le financement à la mission afin d'assurer une meilleure autonomie du milieu communautaire et réduire les obstacles administratifs et réglementaires que génèrent les appels de projets et les listes de critères.

Nous sommes également ouverts à travailler avec les organismes communautaires pour évaluer la possibilité de renforcer la gouvernance régionale du programme. »



1.« La gestion actuelle du réseau de la santé, après des décennies de centralisation par les vieux partis, est extrêmement centralisée et ne respecte donc pas du tout le principe de subsidiarité. Avec un gouvernement conservateur, les seules choses qui seront décidées par le gouvernement seront les grandes orientations et grands principes. La gestion quotidienne sera faite dans les établissements (hôpitaux, GMF, etc.). Ce n'est pas normal qu'un GMF ne puisse pas lui-même décider d'engager une nouvelle infirmière ou une nutritionniste. On doit faire confiance aux gens qui travaillent sur le plancher pour prendre les bonnes décisions.

Santé Québec sera aussi abolie : cette proposition est dans notre programme depuis 2023. »

2.« Nous sommes en faveur d'une plus grande autonomie des régions et d'une réelle décentralisation dans les prises de décision. »

Élections du Québec 2026



La Coalition Avenir Québec n'a pas répondu à nos questions.